

CIRCULAIRE D'INFORMATION

DATE : Le 23 janvier 2017

N° 2017-04

CATÉGORIE : **PLACEMENTS**

DESTINATAIRES : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux

OBJET : **Relevé des placements du 31 décembre 2016 pour les fonds distincts de l'Empire Vie**

Dates d'envoi Les relevés de placements du 31 décembre 2016 de l'Empire Vie seront envoyés aux clients à compter du 31 janvier 2017. Dans le but de prendre un virage vert, les copies de relevés de placement des conseillers sont devenues numériques à 100 % le 30 juin 2016. Des exemplaires en format PDF des relevés de placement seront accessibles à partir du Centre d'affaires à compter du 6 février 2017. Vous pouvez y sélectionner un relevé unique ou des relevés en lots, au besoin. Nous croyons que cette mesure vous procurera, ainsi qu'à vos conseillers, plus de commodité et de sécurité. Nous n'accepterons plus de poster les relevés aux conseillers sur demande.

**Ce que vous
devez savoir à
propos des
relevés**

- La période des relevés est du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016.
- Nous publierons le Rapport annuel des fonds de placement 2016 le 28 avril 2017. Nous avisons nos clients qu'il leur est possible d'en obtenir une copie sur notre site ou d'en demander une par courriel ou par téléphone au 1 800 561-1268.
- Le conseiller dont le nom est indiqué sur le relevé correspond au conseiller attribué au 31 décembre.
- Veuillez revoir les relevés de vos clients afin de confirmer leur exactitude. Si vous trouvez une irrégularité, l'Empire Vie vous demande de l'en informer dans les 30 jours suivant la réception du relevé. Veuillez noter que nous ne sommes pas en mesure d'apporter des corrections après la période de 30 jours suivant la réception du relevé, sans égard au moment où l'erreur a été commise.
- Dans l'objectif d'améliorer l'expérience de la clientèle, nous enverrons à tous les clients un encart avec leurs relevés afin de les inviter à remplir un court sondage portant sur leur appréciation des produits et des relevés de l'Empire Vie.

**Améliorations
apportées aux
relevés**

Nous avons renommé les frais d'assurance mensuels des Fonds de placement garanti « frais relatifs aux garanties », en nous basant sur les commentaires des clients et des conseillers. Ce changement explique mieux les garanties que vos clients obtiennent dans leurs contrats. Un encart inclus avec les relevés explique ce changement aux clients, en plus de la page web info.empire.ca/frais.

Questions

Si vous avez des questions à propos des relevés des placements, nous vous prions de communiquer avec notre équipe du Service à la clientèle au 1 800 561-1268, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, heure de l'Est.

Compétence

Jeannine Vasily, directrice, Services, Marchés individuels